

**PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION
DES OISEAUX DE PROIE MIGRATEURS A MADAGASCAR**

FAUCON CONCOLORE *Falco concolor*

et

FAUCON D'ELEONORE *Falco eleonora*



Adulte de Faucon concolore



SOMMAIRE

I. Introduction	1
II. Généralités sur les deux espèces de Faucon	2
II.1. Taxonomie et description	2
II.1.a. Taxonomie	2
II.1.b. Description physique	3
II.2. Distribution géographique	5
II.3. Régime alimentaire	5
II.4. Aperçu du comportement	5
II.5. Statuts de conservation	7
II.6. Cadre juridique de la conservation à Madagascar	7
II.6.a. Cadre légal national	7
II.6.b. Conventions internationales ratifiées par Madagascar	8
III. Bref aperçu des espèces d'oiseaux de proie migrateurs	9
IV. Portée géographique du plan	9
V. Vue d'ensemble des menaces	12
VII. Objectifs du plan d'action	14
VII. 1. Objectif général	14
VII. 2. Objectifs spécifiques	14
VIII. Approche stratégique	14
IX. Actions pour atteindre les objectifs du plan	16
X. Cadre de mise en œuvre	19
XI. Références bibliographiques	23

I. INTRODUCTION

Madagascar, pays insulaire situé dans l'océan Indien, séparé de la côte sud-est de l'Afrique par le canal du Mozambique, est un lieu d'hivernage de plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs. Considérant que les oiseaux migrateurs constituent une partie importante de la biodiversité mondiale et que les rapaces migrateurs qui en font partie se trouvent au dessus de la chaîne alimentaire ; la grande Ile (la limite des lieux d'hivernage dans l'hémisphère sud) s'est engagée à prendre les mesures nécessaires afin de mettre un terme au déclin de ces espèces, et assurer leur conservation en intégrant dans les différentes conventions internationales telles que la Convention sur la Diversité Biologique, la Convention sur les Espèces Migratrices et la Convention sur les Rapaces Migrateurs.

Vu que les oiseaux n'ont aucune frontière géographique et qu'ils sont également des bons indicateurs de la santé de l'environnement, le présent plan d'action fait suite à la réalisation des programmes adoptés à la conférence sur les rapaces migrateurs à Abu Dhabi au mois d'Octobre 2008.

Le présent plan d'action aura pour objectif principal à atteindre pour rétablir ou maintenir les rapaces hivernant à Madagascar durant les périodes de migration (notamment le faucon concolore et le faucon d'Eléonore) à un statut de conservation favorable. Il expose ensuite les priorités et activités à mener sur place. En tant qu'espèces migratrices, les deux faucons dépendent des efforts de protection surtout sur l'amélioration de leur condition de vie en dehors de la zone de nidification. L'impact du changement climatique ainsi que les modifications apportées aux habitats le long des itinéraires de migration peuvent avoir des effets négatifs sur ces espèces, par exemple le retard de la migration, la raréfaction des nourritures le long du trajet (manque ou diminution de la quantité des insectes).

En plus, ce plan d'action décrit le cadre général (objectifs, stratégies, mesures) de la protection de ces deux espèces de faucons migrateurs afin de prévoir une conservation à long terme.

Le développement du présent plan d'action s'est basé sur les données collectées durant la période de migration de 2010-2011 et plus précisément avant son retour vers sa zone de reproduction (avant Mai 2011). Les descentes sur terrain effectuées pour avoir des données de

bases s ont été déroulées aux alentours des Hautes Plateaux malgaches, aux environs de la capitale telle que la région d'Analamanga, d'Itasy, de Vakinankarataka, de Bongolava, et en partie de l'Alaotra-Mangoro.

II. GENERALITES SUR LES DEUX ESPECES DE FAUCON

II.1. Taxonomie et description

II.1.a. Taxonomie

Le Faucon concolore (*Falco concolor*) et le faucon d'Eléonore (*Falco eleonora*) sont des espèces de rapace diurne appartenant à la famille des Falconidae.

Classification :

Règne : Animalia
Embranchement : Chordata
Sous-Embranchement : Vertebrata
Classe : Aves
Ordre : Falconiformes
Famille : Falconidae

Genre : *Falco*
Espèce : *Concolor* Temminck, 1825

Nom vernaculaire :

Faucon concolore (en français)

Sooty Falcon (en anglais)

Genre : *Falco*
Espèce : *Eleonora* Gené, 1939

Nom vernaculaire :

Faucon d'Eléonore (en français)

Eleonora's Falcon (en anglais)

II.1.b. Description physique

Le faucon d'Eléonore est un faucon de taille moyenne (33 à 38 cm de longueur), élancé aux ailes étroites et à longue queue arrondie. Le mâle adulte présente deux variantes de coloration. Le morphe claire est la plus répandue et a le dessus noirâtre ardoisé, une zone crème derrière les moustaches noirâtres et une gorge chamois crème avec des traits rachiaux obscurs. Le dessous est chamois à roux, fortement strié de noirâtre et avec un bas-ventre uni. La cire et le cercle orbitaire sont jaunes. Tandis que le morphe sombre du mâle est toute brunâtre ardoisé sombre avec une gorge souvent lavée de crème et le bas des parties inférieures parfois teintées de roux. La cire et le cercle orbitaire sont jaunes. La femelle ressemble au morphe sombre du mâle, mais elle est en général légèrement plus brune. La cire et le cercle orbitaire sont d'un net bleu pâle. Les juvéniles présentent les deux morphes comme le mâle, mais avec le dessus frangé de crème à roux et le dessous chamois à roux, lavé de brunâtre. Les stries pectorales sont épaisses mais plus fines sur le ventre et les culottes. La cire est bleuâtre et les pattes vertes.

Le faucon de taille moyenne de longueur du corps variant de 31 à 33 cm. L'espèce ne présente aucun dimorphisme sexuel. Toutefois, le plumage varie suivant l'âge. En général, le plumage des adultes est gris sombre à gris cendré uniforme. La poitrine, le ventre et le dos sont discrètement striés de noir. Nous avons constaté que les adultes de taille moyenne possèdent un plumage gris sombre avec des stries noires verticales au niveau de la poitrine, du ventre ainsi que du dos. Les juvéniles observés ont représenté deux types morphologiques dont l'un possède un plumage plus clair au niveau de la partie ventral et l'autre plus proche de la morphologie de l'adulte à l'exception de la partie blanche au niveau de la gorge qui est très visible.



Juvenile de *Falco concolor*

II.2. Distribution géographique

Comme les deux espèces de faucon sont des espèces migratrices, elles ont une large aire de distribution géographique.

En effet, le faucon d'Eléonore se rencontre et niche dans les îles de la mer Méditerranée, à l'est des îles Canaries, sur la côte ouest du Maroc, sur les côtes nord-est de l'Algérie et de la Tunisie. En octobre, il migre vers Madagascar et les îles longeant la côte africaine.

Quant au faucon concolore, il se reproduit en Afrique du Nord en Moyen-Orient, à la région de la Mer Rouge et dans la partie Sud-Ouest de Pakistan. Alors que l'espèce passe la période hivernale dans le Sud-Est de l'Afrique, essentiellement à Madagascar mais aussi dans les côtes africaines adjacentes. A Madagascar, le falcon concolore est distribué sur l'ensemble de l'Ile, bien qu'il soit plutôt fréquent dans le sud et dans l'ouest, et surtout sur les hauts plateaux de Madagascar.

II.3. Régime alimentaire

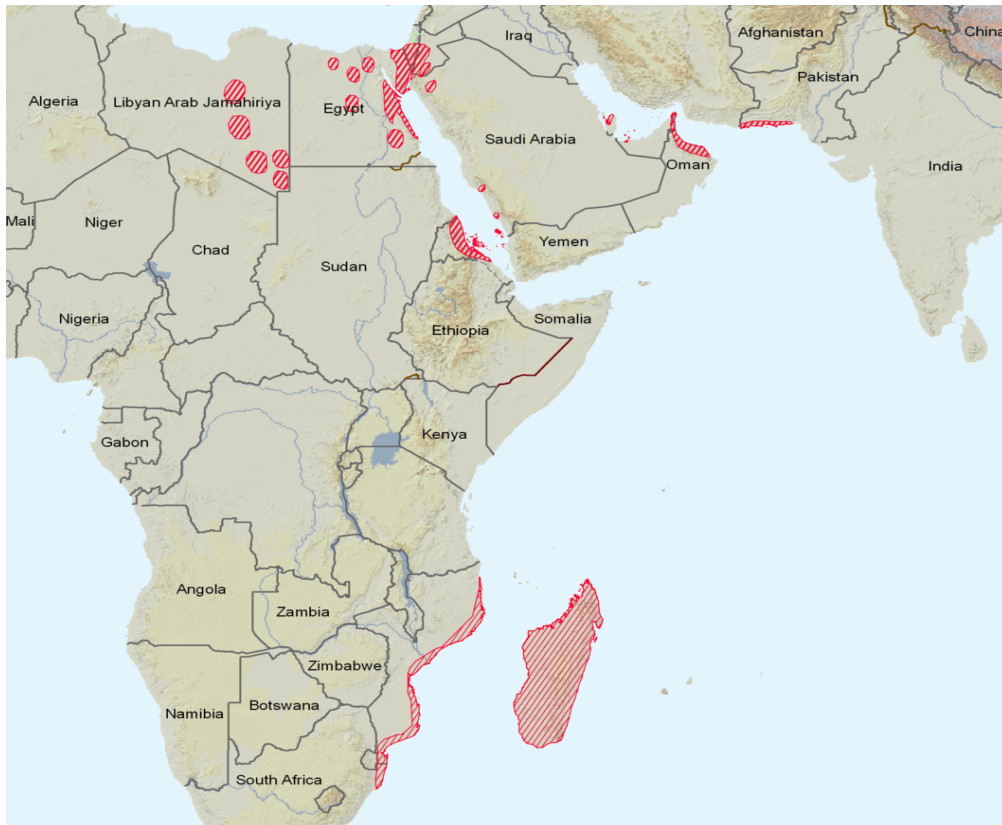
Le régime alimentaire du faucon d'Eléonore est constitué d'Insectes tels que Odonates, Orthoptères et Coléoptères pendant son séjour de migration à Madagascar.

Le faucon concolore chasse seul ou en couple. Il chasse le plus souvent en vol avec virtuosité les insectes, les oiseaux, et occasionnellement les chauves-souris.

II.4. Aperçu du comportement

Les deux espèces de faucon sont des oiseaux rapaces migrateurs. Ce sont des espèces à comportement grégaire. Le faucon concolore, par exemple, a été observé en petits groupes variant habituellement de quatre à douze individus, mais aussi en grand groupe jusqu'à 25 individus quelquefois.

Carte de distribution géographique mondiale de *Falco concolor* (IUCN, 2010)

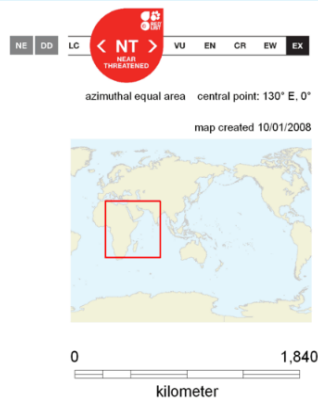


Falco concolor

range type

- native (resident)
- native (breeding)
- native (non breeding)
- reintroduced
- introduced
- origin uncertain
- possibly extinct
- extinct
- national boundaries
- subnational boundaries
- lakes, rivers, canals
- salt pans, intermittent rivers

data source:
BirdLife International, 2008



II.5. Statuts de conservation

Il est rapporté qu'il est difficile d'estimer avec précision la taille de population de *Falco concolor*. Seulement des études fragmentées et ponctuelles ont été effectuées relatives à l'évaluation qualitative de l'espèce. Le suivi de la reproduction et l'évidence à partir des observations directes en dehors de la période de reproduction suggèrent qu'il n'y aurait que quelques milliers d'individus restants. Toutefois, la population globale de *Falco concolor* pourrait être beaucoup plus petite cette estimation et présente une tendance en déclin. Le Faucon concolore est alors classé en catégorie « **quasi menacé** » en 2010 par l'UICN, et en **Annexe II** de la CITES.

La population de faucon d'Eléonore est estimée entre 5900 et 6200 couples, soit 17700-18600 individus (IUCN, 2010). Cette espèce est classée en catégorie « **Préoccupation mineure** » en 2010 par l'UICN, et en **Annexe II** de la CITES.

II.6. Cadre juridique de la conservation à Madagascar

II.6.a. Cadre légal national

Les principaux textes législatifs relatifs à la conservation, la Protection et gestion des oiseaux de proie migrateurs et de leurs habitats sont donnés ci-après :

- Loi n°90-033 du 21 Décembre 1990 portant Charte de l'environnement modifiée par la Loi n° 97-012 du 6 juin 1997 ;
- Loi n°95-013 du 9 août 1995 autorisant la ratification de la Convention sur la diversité biologique ;
- Loi n°2001-05 du 2005 portant code des aires protégées ;
- Loi n°2006-002 du 24 juillet 2006 autorisant la ratification de l'Accord sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage dite Convention de Bonn ;
- Loi n°2006-003 du 24 juillet 2006 autorisant la ratification de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie ou AEWA ;

- Ordonnance n° 75-014 du 5 août 1975 portant ratification de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ;
- Décret n° 99-954 du 15 décembre 1999 relatif à la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement modifié par le décret n° 2004-167 du 03 février 2004 ;
- Décret n°2006-541 du 24 juillet 2006 portant la ratification de l'Accord sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage dite Convention de Bonn ;
- Décret n°2006-543 du 24 juillet 2006 autorisant la ratification de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie ou AEWA ;
- Arrêté n° 6830/2001 fixant les modalités et les procédures de participation du public à l'évaluation environnement ;
- Arrêté interministériel n° 4355/97 portant définition et délimitation des zones sensibles.
- Mémoire d'Octobre 2008 relatif à la conservation des oiseaux de proie ou rapaces migrateurs.

II.6.b. Conventions internationales ratifiées par Madagascar

Madagascar a ratifié plusieurs conventions internationales en matière d'environnement. Les matières concernées sont constituées des ressources en eau, des ressources forestières, fauniques et halieutiques, des pollutions et nuisances engendrées par les activités humaines. Il reste entendu que ces différentes matières seront touchées ou influencées par ce projet de plan d'action de conservation des rapaces migrateurs. Les conventions les plus en prise avec celui-ci sont, répertoriées ci-après :

- Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES) ;
- Convention sur la diversité biologique ;
- Convention sur les espèces migratrices ;
- Convention sur les oiseaux de proie migrateurs ;

III. BREF APERCU DES ESPECES D'OISEAUX DE PROIE MIGRATEURS

De nombreux oiseaux de proies effectuent des voyages allers et retours entre deux régions différentes du monde : c'est la migration. Généralement, l'une de ces régions est un lieu de reproduction et d'élevage des jeunes, tandis que l'autre est considérée comme lieu de séjour hivernal. La durée et la longueur des voyages de migration sont très variables : certains rapaces ne parcourent que quelques dizaines de kilomètres, d'autres plusieurs milliers. La migration est une adaptation aux changements de climat annuels et détermine le rythme biologique de ces espèces pendant les différentes saisons. En effet, dans les régions tempérées, pendant l'hiver, les conditions de vie sont difficiles et la nourriture est rare. C'est aussi le cas dans les régions tropicales, pendant la saison sèche. Un certain nombre d'oiseaux de proie se reproduisent dans un milieu totalement différent de celui où vivent les adultes.

Parmi ces oiseaux migrateurs, le Faucon concolore *Falco concolor* et le Faucon d'Eleonore *F. eleonora* font parti des oiseaux migrateurs qui arrivent chaque année dans la Grande Ile vers la fin du mois de Septembre et ne quittent le pays que vers la fin du mois d'Avril de l'année suivante. Mais cette période varie en fonction du climat. Madagascar est l'un des endroits favorables et le plus au Sud de l'aire de migration de ces deux espèces de rapaces. Langrand, 1990, a mentionné que cette espèce a été distribuée sur l'ensemble de l'île où elles sont assez communes.

IV. PORTEE GEOGRAPHIQUE DU PLAN

Après avoir analysé les résultats obtenus pendant la première période d'observation dans quelques régions notamment aux alentours des Hauts plateaux de Madagascar à quelques centaines de kilomètres de la capitale (Analamanga, Itasy, Vakinankaratra et Bongolava) du mois de Février au mois d'Avril 2011. Nous avons localisé le faucon concolore dans sept sites différents et compté 101 individus (comprenant les adultes et les juvéniles). Cependant, le faucon d'Eléonore n'était pas rencontré lors de notre expédition dans les hautes terres malgaches.

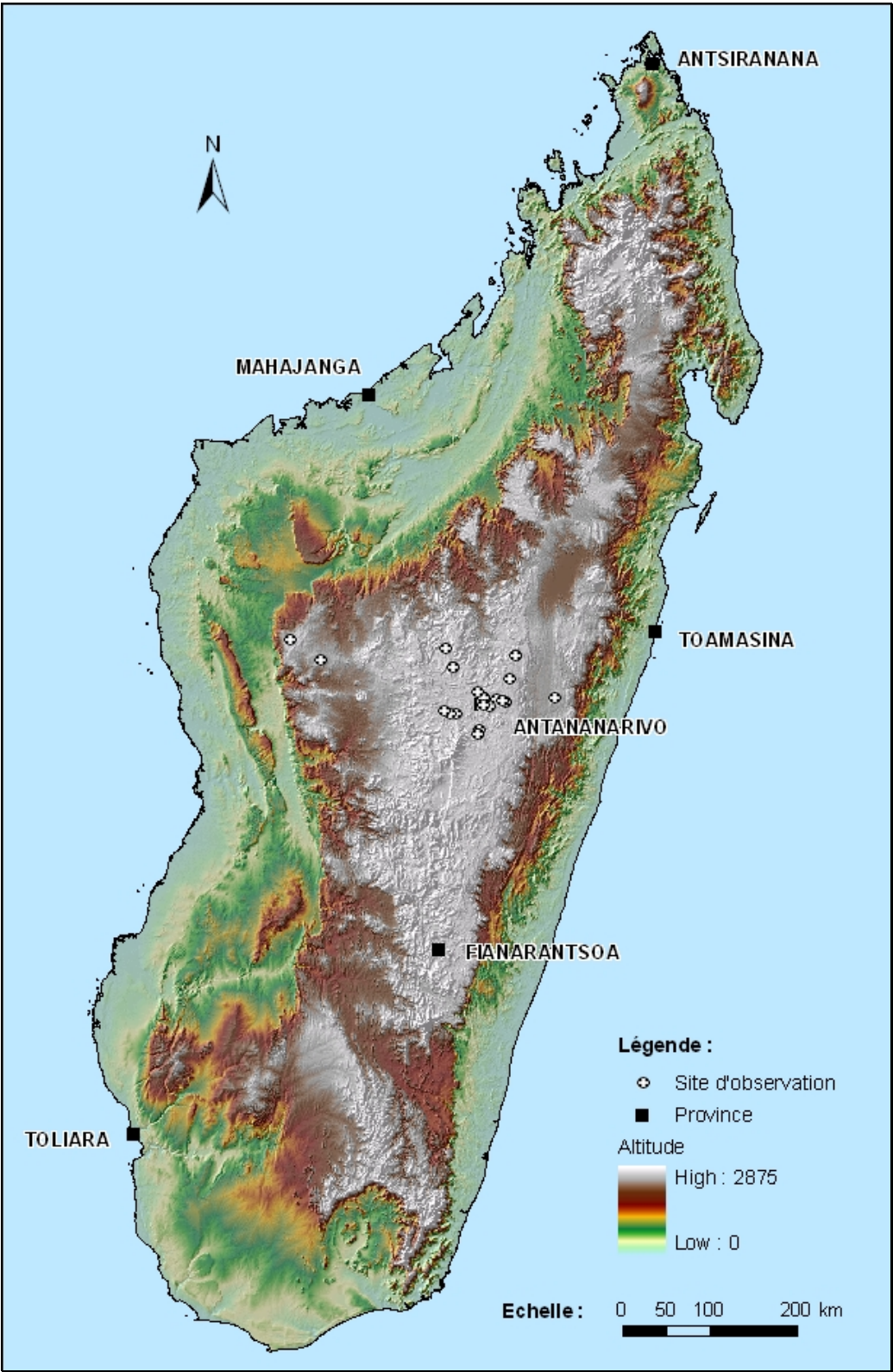
D'après nos expériences, cette espèce *Falco eleonora* est plus fréquente dans la partie Nord-Est, Est et Nord-Ouest de Madagascar. En effet, une vingtaine d'individus de cette espèce et deux individus de faucon concolore ont été rencontrés dans un milieu ouvert de la forêt de l'Est d'altitude 1100 mètres, se trouvant à 85 km Est d'Antananarivo à vol d'oiseau.

Ce qui fait que le faucon d'Eléonore *F. eleonora*e préfère les zones bordant les forêts en comparant avec le faucon concolore *F. concolor* qui est observé plus souvent dans les zones ouvertes boisées ou même près des villages.

Pour les années à venir, notre perspective principale d'activités sera surtout axée vers le suivi de ces espèces dans tout le territoire de la Grande Ile, pendant la période de migration habituelle des oiseaux de proie migrateurs entre le mois de Septembre jusqu'au mois d'Avril de l'année suivante. Cette activité sera renforcée par un programme de sensibilisation dans différents secteurs concernés par la conservation de cette espèce.

Le présent plan d'action est alors conçu pour une période de trois ans, à partir du juillet 2011. Vers la fin de la mise en œuvre, c.-à-d. en 2014, il y aura une évaluation et la mise à jour du plan pour la période suivante.

Carte montrant les sites d'observation dans le Haut Plateau central de Madagascar



V. VUE D'ENSEMBLE DES MENACES

Les causes de la raréfaction, de déclin ou de la disparition de ces espèces sont multiples. Souvent, les espèces sont menacées pour plusieurs raisons à la fois.

***La chasse excessive** : la persécution et la chasse ont provoqué la raréfaction de nombreuses espèces d'oiseaux y compris les oiseaux de proie, car beaucoup d'entre eux ont été massacrés par les chasseurs. Aux alentours des villages et des hameaux, des gens protègent les poussins de basse-cours contre les rapaces comme les éperviers, les milans, y compris les faucons, en les persécutant. Les artisans les tuent également et vendent les faucons empaillés.

***Le réchauffement climatique**: à cause des gaz polluants rejetés dans l'atmosphère par les activités de l'homme (les industries, les gaz d'échappement des voitures, etc.), le climat de la terre se réchauffe et entraîne ainsi la diminution et/ou la disparition des ressources alimentaires des oiseaux en général. Cette année, leur migration accuse de retard par rapport à leur habituelle arrivée dans la Grande Ile.

***La destruction des habitats** : Plusieurs endroits favorables aux oiseaux migrateurs ont été dégradés (la transformation en zone de culture ou de la construction des infrastructures). Cela entraîne la disparition des ressources alimentaires et/ou les zones de repos et augmente les risques de perturbation voire un changement de son comportement.



Photo montrant le type d'habitat de l'Itasy : Zone ouverte boisée

***Le pesticide :** Madagascar est classé parmi les pays en voie de développement et dépend beaucoup sur le secteur agricole. Grand nombre de sociétés agricoles qui s'implantent dans la Grande Ile utilisent les insecticides pour améliorer leur production. En plus, Madagascar procède chaque année une campagne de pulvérisation de pesticide à large échelle pour la lutte antiacridienne dans le Sud et le Sud-Ouest de l'Ile.

Ces pratiques auraient des conséquences directes ou indirectes sur les rapaces malgaches. D'une part, le pesticide influence directement dans la reproduction des faucons. D'après les littératures, l'accumulation des insecticides chez les oiseaux entraîne la malformation des oisillons et la fragilisation des coquilles des œufs; et donc la diminution des populations de ces espèces qui auraient du mal à se reproduire. D'autre part, une importante conséquence de l'utilisation de pesticide consiste inéluctablement en la réduction des populations des proies des faucons que ce soit vis-à-vis des insectes ou des rongeurs ou des petits oiseaux insectivores.

En résumé, les espèces d'oiseaux de proie en hivernage à Madagascar pourraient se trouver être en danger à cause de certains nombre de menaces:

- La persécution directe telle que la chasse illégale ;
- L'épuisement direct et indirect des ressources de nourriture (effet du changement climatique) ;

- La perte et perturbation des habitats ;
- Le pesticide ;
- Les perturbations d'origine humaine.

VII. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

VII. 1. Objectif général

Le but principal du plan d'action est de maintenir et/ou de reconstituer les niveaux de la population de rapace existant et surtout de s'assurer que les espèces d'oiseaux de proie migrateurs à Madagascar, *Falco eleonora* et *F. concolor*, soient maintenues à un statut de conservation prometteux.

V. 2. Objectifs spécifiques

Pour la période d'effet de ce plan d'action, les objectifs consistent à :

- a) Anticiper, réduire et éviter les menaces pesantes sur toutes les espèces d'oiseaux de proie migrateurs, durant son passage à Madagascar.
- b) S'assurer que les oiseaux migrateurs puissent retourner dans leur zone de reproduction à la fin de la période d'hivernage.
- c) Rehausser la connaissance du publique sur les oiseaux de proie migrateurs à Madagascar.

VIII. APPROCHE STRATEGIQUE

Dans l'exécution du plan, il y aura quatre niveaux de priorité:

•Ce plan devrait s'efforcer l'amélioration des connaissances sur l'espèce à travers la recherche et la collecte de données sur le terrain :

* d'identifier les zones de migration importantes à Madagascar qui devraient être protégées ;

- * d'effectuer des études et suivis écologiques de ces deux espèces ;
- * d'identifier et d'évaluer les menaces et pressions pesant sur ces rapaces durant leur passage à Madagascar.

- Ce plan devrait viser la protection des espèces cibles et de leur habitat.
- La conservation de ces espèces doit considérer comme étant une priorité principale l'intégration de toutes les parties prenantes et le renforcement de la coopération avec les différents secteurs dans la mise en oeuvre du présent plan d'action.



Faucon concolore adulte

IX. ACTIONS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU PLAN

En prenant en compte des impacts des menaces observés et des opportunités de les réduire, les actions prioritaires afin d'atteindre les objectifs cités sont considérées comme étant (par ordre d'importance):

- ***Observer, évaluer et surveiller les populations durant leur période de passage à Madagascar afin d'établir les tendances fiables des populations.***
 - a) Entreprendre un recensement dans différents endroits à travers l'Ile pendant le séjour de ces espèces à Madagascar ;
 - b) Établir et mettre en œuvre un programme de suivi de la population (1) pendant la période de migration dans les différents écorégions de Madagascar, et (2) suivant les années consécutives ;

- ***Mener des recherches afin d'évaluer les menaces et leurs impacts et d'identifier les mesures qui sont requises pour les réduire.***
 - a) Établir un programme de suivi des menaces et des impacts en tant que facteurs de déclin de la population à chaque saison de migration ;
 - b) Mener des études de l'effet des changements climatiques sur la population de faucons pendant la période de migration à Madagascar ;
 - c) Identifier les mesures nécessaires au maintien d'un état de conservation favorable ;
 - d) Identifier les mesures d'atténuation nécessaires concernant l'exploitation artisanocommerciale des faucons migrateurs.

- ***Mener des recherches sur l'écologie et le comportement migratoire de ces espèces durant leur passage dans la grande Ile.***
 - a) Capitaliser les informations existantes sur la biologie, l'écologie et le comportement migratoire des deux espèces afin d'identifier les données manquantes ;

- b) Prioriser les actions (par exemple, par rapport aux zones de fréquentation de ces espèces), et mener les recherches afin de combler les lacunes quant aux données manquantes.
- ***Conscientiser toutes les parties prenantes concernées à l'égard de ces oiseaux, de leur situation actuelle, des menaces auxquelles ils font face, et des mesures de conservation à prendre.***
 - a) Développer un programme de communication, éducation et sensibilisation du public.
 - b) Encourager le plein engagement des communautés locales dans la mise en œuvre de ce plan d'action.
 - c) Développer un programme de communication et de sensibilisation des décideurs à différents niveaux tels que les autorités locales (chef fokontany, maire), des secteurs agricultures, commerces, tourisms, agricoles, commerciales, sur l'état actuel des oiseaux de proie, aux menaces qui pèsent sur eux et aux actions sectorielles pouvant être menées pour les conserver.
 - d) Inviter les autres secteurs (agricole, commercial, ONG et institutions spécialisées) à participer aux actions nécessaires pour l'exécution de ce plan d'action.
 - e) Développer un programme éducatif scolaire afin d'informer les élèves au niveau secondaire sur la migration effectuée par les oiseaux de proie, de leur état actuel, des menaces qui les guettent et des actions pouvant être menées pour les préserver.
 - ***Renforcer les capacités aux acteurs de conservation (dans les institutions de conservation et les communautés locales concernées) sur la connaissance ainsi que la mise en œuvre de suivi des oiseaux de proie.***
 - a) Développer et mettre en œuvre des approches qui combinent la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, y compris les oiseaux migrateurs et leurs habitats ;
 - b) Créer un réseau d'échange (institutions ou individus) pour renforcer les actions de conservation de l'espèce.
 - ***Protéger les faucons de l'abattage illégal, incluant l'empoisonnement, la chasse et l'exploitation sélective artisanale (cas des artisans qui tuent pour empailler les oiseaux)***

- c) Renforcer la mise en application des réglementations relatives à la protection des oiseaux de proie migrants ;
- d) Identifier les causes de mortalité occasionnelle réelles ou potentielles dues aux humains ;
- a) Réduire et/ou éradiquer toutes formes de chasse et de capture d'individus.

- ***Evaluer et réviser le plan d'action***

- a) Procéder à l'analyse des données disponibles et rédiger les rapports d'avancement relatifs au présent plan d'action de conservation ;
- b) Rédiger et diffuser le rapport national sur la conservation des oiseaux de proie migrants, avec soumission au secrétariat de la convention.
- c) Mettre à jour le plan d'action et renforcer les différents programmes

X. CADRE DE MISE EN OEUVRE

ACTION	ACTIVITES	SOUS-ACTIVITES	INDICATEURS	TIMING
Observer, évaluer et surveiller les populations durant leur période de passage à Madagascar afin d'établir les tendances fiables des populations				
a)	Entreprendre un recensement dans différents endroits à travers l'île pendant le séjour des faucons	Elaboration de la méthodologie	Document de la méthodologie;	Juillet-Août 2011
		Descente sur le terrain pour collecte de données: observation, recensement	Carte de distribution; Nombre d'individus observés	Septembre 2011 - Avril 2012
b)	Établir et mettre en œuvre un programme de suivi de la population (1) pendant la période de migration dans les différents écorégions de Madagascar, et (2) suivant les années consécutives	Elaboration du plan de suivi de la population; et identification des sites de suivi	Document sur la méthodologie de suivi; nombre et nom des sites de suivi	Juillet-Août 2011
		Mise en oeuvre du suivi : collecte de données	Fiches de données	Septembre 2011 - Mai 2012 ; Septembre 2012 - Mai 2013
		Analyses des données et rédaction du rapport	Rapport de suivi; variation quantitative de la population	Juin-Juillet 2012 ; Juin-Juillet 2013
Mener des recherches afin d'évaluer les menaces et leurs impacts et d'identifier les mesures qui sont requises pour les réduire				
a)	Établir un programme de suivi des menaces et des impacts en tant que facteurs de déclin de la population à chaque saison de migration ;	Elaboration de la méthodologie	Document de la méthodologie;	Juillet-Août 2011
		Collecte de données : enquête et observation directe	Type, ampleurs et localisation des facteurs	Septembre 2011 - Mai 2012 ; Septembre 2012 - Mai 2013

			Carte/tableau de distribution relatif à la pulvérisation d'insecticide	Janvier 2012 ; Janvier 2013 ; Janvier 2014
b)	Mener des études de l'effet des changements climatiques sur la population de faucons pendant la période de migration à Madagascar	Cf. suivi de la population	Rapport d'analyse	Septembre 2011 - Mai 2012 ; Septembre 2012 - Mai 2013
		Collecte de données auprès du service météorologique	Données météorologiques	Mai 2012 ; Mai 2013 ; Mai 2014
c)	Identifier les mesures nécessaires au maintien d'un état de conservation favorable	Organisation d'atelier	Rapport d'atelier et de validation; fiche de présence	Juillet 2012
d)	Identifier les mesures d'atténuation nécessaires concernant l'exploitation artisano-commerciale des faucons migrants	Organisation d'atelier	Rapport d'atelier et de validation; fiche de présence	Juillet 2012
Mener des recherches sur l'écologie et le comportement migratoire de ces espèces durant leur passage dans la grande Ile				
a)	Etude sur le régime alimentaire et le comportement	Elaboration de proposition de recherche	Document	Juillet-Août 2011
		Descente sur le terrain pour collecte de données	Fiches de données	Septembre 2011 - Mai 2012 ; Septembre 2012 - Mai 2013
		Analyses des données et rédaction du rapport	Rapport	Septembre 2011 - Mai 2012 ; Septembre 2012 - Mai 2013
Conscientiser toutes les parties prenantes concernées à l'égard de ces oiseaux, de leur situation actuelle, des menaces auxquelles ils font face, et des mesures de conservation à prendre				
a)	Développer un programme de communication, éducation et sensibilisation du public (CESP)	Elaboration du plan de CESP	Document	Juin-Août 2011

		Mise en oeuvre du programme CESP	Nombre de communautés et de villages sensibilisés ; Nombre d'évènements (réunion, atelier, diffusion radio/Tv, participation aux journées mondiales relatives à la conservation de la nature); poster ; brochure ; Tee-shirt	Toute l'année
b)	Encourager le plein engagement des communautés locales dans la mise en œuvre de ce programme	CESP, Suivi participatif	Nombre et localisation des communautés impliquées ; Nombre d'évènements	Toute l'année
c)	Développer un programme de communication et de sensibilisation des décideurs à différents niveaux tels que les autorités locales (chef fokontany, maire), des secteurs agricultures, commerces, tourisme, agricoles, commerciales, sur l'état actuel des oiseaux de proie, aux menaces qui pèsent sur eux et aux actions sectorielles pouvant être menées pour les conserver	CESP, Suivi participatif	Nombre et localisation des communautés impliquées ; Nombre d'évènements	Toute l'année
d)	Inviter les autres secteurs (agricole, commercial, ONG et institutions spécialisées) à participer aux actions nécessaires pour l'exécution de ce plan d'action	CESP, Suivi participatif	Nombre et localisation des communautés impliquées ; Nombre d'évènements	Toute l'année
e)	Développer un programme éducatif scolaire afin d'informer les élèves au niveau secondaire sur la migration effectuée par les oiseaux de proie, de leur état actuel, des menaces qui les guettent et des actions pouvant être menées pour les préserver	CESP	Document guide des oiseaux de proie migrateurs; nombre d'établissements scolaires; Nombre d'évènements impliquant les écoliers	Toute l'année

Renforcer les capacités aux acteurs de conservation (dans les institutions de conservation et les communautés locales concernées) sur la connaissance ainsi que la mise en œuvre de suivi des oiseaux de proie				
a)	Développer et mettre en œuvre des approches qui combinent la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, comprenant les oiseaux migrateurs et leurs habitats.	Elaboration du programme d'appui et de formation	Document	Avant Décembre 2011
		Mise en oeuvre	Nombre de formations; nombre des participants et d'institutions; matériels	Toute l'année
Protéger les faucons de l'abattage illégal, incluant l'empoisonnement, la chasse et l'exploitation sélective artisanale (cas des artisans qui tuent pour empailler les oiseaux)				
a)	Renforcer la mise en application des réglementations relatives à la protection des oiseaux de proie	Descente sur le terrain faite par les responsables pour contrôle et répression	Nombre de contrôles; nombre d'infractions	Toute l'année
b)	Identifier les causes de mortalité occasionnelle réelles ou potentielles dues aux humains	Enquête et suivi participatif	Nombre et lieu de circonstances rapportées	Septembre-Avril
c)	Réduire et/ou éradiquer toutes formes de chasse et de capture d'individus	Descente sur le terrain faite par les responsables pour contrôle et répression	Nombre de contrôles; nombre d'infractions	Toute l'année
Evaluer et réviser le plan d'action				
a)	Procéder à l'analyse des données disponibles et rédiger les rapports d'avancement relatifs au présent plan d'action de conservation	Analyse des données et rédaction de rapports d'avancement	Rapport d'avancement	Juillet-Août 2012; Juillet-Août 2013; Juillet-Août 2014
b)	Rédiger et diffuser le rapport national sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs, et soumettre au secrétariat de la convention	Rédaction et validation du rapport national	Document; PV de validation	Année 2014

IX. REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

BROWN, L. and AMADON D.1989. Eagles, Hawks and Falcons of the World. New Jersey, The Wellfleet Press.Pg 945

IUCN 2010. IUCN Red List of Threatened Species. Version 2010.4. <www.iucnredlist.org>.

LANGRAND , O. (1995). Guide des Oiseaux de Madagascar. Lausanne (Switzerland), Paris, Delachaux et Niestlé. Pg 415

MEYBURG, B.-U. and CHANCELOR R.D.1994 (Eds). Raptor Conservation Today. Proceedings of the IV world Conference on Birds of Prey and Owls. WWGPB and Pica Press. Paris, Berlin, London. Pg 799

MORRIS, P and HAWKINS F. 1998. Birds of Madagascar. A photographic guide. Pica Press. Pg 316

Thorstrom R and Rene de Roland L.A 2000. Statut and Conservation of Raptors on the Masoala Peninsula. In: Chancellor R.D and Meyburg B.U (eds), Raptor at risk, Germany and USA: WWGPB and Hancock House, Pp 35- 41